

MAISON DES AFFAIRES PUBLIQUES ET INTERNATIONALES
PROGRAMMES DE SOUTIEN À LA RECHERCHE
CONCOURS – SUBVENTIONS EXPLORATOIRES (2026-2027)

La Maison des affaires publiques et internationales lance un concours pour soutenir le développement de projets de recherche et de demandes de subvention.

Ce concours vise à financer **jusqu'à cinq (5) projets jusqu'à un maximum 10 000\$ chacun**. Les projets doivent répondre à la mission de la Maison et servir de levier pour le développement de nouveaux projets aboutissant à des demandes de subvention.

Objectifs

Ces programmes visent à soutenir les professeurs réguliers en sciences sociales dans la préparation d'une demande auprès d'organismes subventionnaires et à développer les projets de recherche associés à la Maison afin de remplir sa mission. Ce concours se veut une opportunité de financement pour les projets ne bénéficiant pas déjà de financement d'envergure, dans l'esprit d'un « incubateur » de recherche.

Critères

- **Contribution du projet à la mission de la Maison (50%)** : La Maison des affaires publiques et internationales a comme mission de produire les meilleures connaissances pour la prise de décision et favoriser le transfert des connaissances et leur mobilisation par les décideurs afin que les recherches aient un impact réel sur l'action publique. Elle vise trois objectifs principaux : comprendre le présent pour outiller l'action en matière de politiques publiques et d'affaires internationales à partir de connaissances rigoureuses; mobiliser une expertise de premier plan pour éclairer la prise de décision ; et construire l'avenir en stimulant la réflexion des gouvernants sur des objectifs à long terme et des futurs désirables plus lointains.

- **Qualité et originalité du projet (25%)** : objectif et importance de la recherche, excellence du parcours de recherche en fonction de l'avancement de carrière.
- **Faisabilité (25%)** : Faisabilité de dépôt d'une demande de subvention aux prochains cycles de concours; présentation d'un plan d'action viable pour la réalisation de la demande ; potentiel de réussite du projet proposé.

Admissibilité

Ce programme est réservé aux professeurs avec un statut de professeur régulier (adjoint, agrégé, titulaire) à temps plein ou à temps partiel à l'Université de Montréal qui sont chercheurs affiliés à la Maison des affaires publiques et internationales ou qui ont déposé une demande d'adhésion. La demande d'adhésion doit être déposée auprès de la Maison au plus tard le **vendredi 22 mai 2026**, à l'adresse maison-api@fas.umontreal.ca ou auprès de la Direction.

Montant et durée

Les subventions exploratoires sont d'un montant maximum de 10 000\$ par demande. Il s'agit d'une subvention **de 12 mois (juin 2026 - juin 2027)** avec possibilité de prolongation de 6 mois. À noter que les dépenses de frais de réception et de représentation ne peuvent pas être couvertes par cette subvention (davantage de détails sur l'éligibilité des coûts seront partagés avec les équipes financées une fois les résultats du concours annoncés).

Dossier à soumettre

1. Projet (2 pages), qui explique clairement le lien avec la mission de la Maison
2. Type de subvention visé et calendrier de réalisation de la demande (1 page)
3. Budget détaillé, incluant les intuitives prévues (ex. : embauche d'auxiliaires de recherche, organisation d'évènement public, tenue de rencontres de travail avec des chercheur.es étrangers, voyageant, présentation lors de conférences, etc.), le moment prévu, le montant associé et comment elles supporteront le projet (1 page). Note : il est entendu que ce budget demeurera sujet au changement. Ceci sera discuté en temps et lieu avec la Maison.
4. CV du chercheur principal. Un courriel de confirmation de collaboration doit être soumis par tous les co-chercheurs avec courte biographie décrivant leurs

projets et intérêts de recherche (deux paragraphes). Ce courriel devrait être dirigé au chercheur principal, et inclus dans le dossier de soumission.

Dossier à soumettre dans **un seul fichier PDF** avec les documents dans la séquence indiquée.

Échéanciers

Demande à déposer au **plus tard le vendredi 22 mai 2026** à l'adresse : maison-api@fas.umontreal.ca. Les réponses seront envoyées d'ici le **lundi 8 juin 2026**. Les fonds seront rendus disponibles au cours du mois de juin.